Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 78 (1951)

Heft: 7

Artikel: Le prix Veillon à C.-F. Landry

Autor: Landry, C.-F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-227760

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le mot tracer: il signifie en français tirer une ligne, mais en patois vaudois, il veut dire courir. Emotionné pour ému ou conséquent pour important, voilà du mauvais français qu'il faut combattre; mais réduire pour ranger ou tracer pour courir, c'est du patois. Il est ridicule de vouloir condamner de telles expressions, appartenant à une autre langue (disons plutôt dialecte), au nom du français; on ne combat pas une langue en partant d'une autre. M. Nicollier ne critiquera jamais les Anglais qui emploient le mot réaliser dans une tout autre acception que lui. Alors?

« Ici, on cause français », disait le pitoyable pion du Père Toyotse. Quel français ? répond un écrivain britchon habitant Genève, dans les Méfaits de l'instruction publique. Quel français ? répond un

autre écrivain britchon, fixé celui-là à Lausanne. « Ces gens-là acceptent leurs locutions pour bonnes ; ils ne s'en font ni honte ni gloire ; ils sont parce qu'ils sont », écrit M. Landry en parlant des FRANÇAIS. Nous aussi, Romands, soyons nous-mêmes! Cela ne nous empêchera pas d'être quand même Suisses, et encore membres de la famille culturelle française, et aussi — pourquoi pas? — citoyens du monde... Bien au contraire, cela nous y encouragera!

« Le pays qui est le mien, écrivait Ramuz, parle son français de PLEIN DROIT parce que c'est SA LANGUE MATERNELLE, qu'il n'a pas besoin de l'apprendre, qu'il le tire d'une chair vivante. Il le parle de plein droit et en parfaite égalité sur ce plan-là avec tous les PAYS de France. »

Ch. Montandon.

Le Prix Veillon à C.-F. Landry

C'est sur plus de 150 candidats que notre ami et collaborateur C.-F. Landry a été élu Prix Veillon 1951 pour son roman La Devinaize, paru aux éditions de la Guilde du Livre à Lausanne, dédicacé « à ma mère » et illustré de photographies prises par l'auteur lui-même...

Cela seul suffira pour vous engager à lire cette œuvre très humaine et qui fait suite à une série d'ouvrages témoignant de l'exceptionnel talent de cet auteur de chez nous que nous aimons.

F. CUENOUD

CULLY

Tot por la vegna



*** ***

Achat de tartre

COMMERCE DE BOIS Raboterie

BELET & Cie

20-22, Rue des Deux-Marchés

Location d'échafaudages

L'actualité de certains articles nous oblige, bien à regret, d'en renvoyer d'autres au prochain numéro.